

Paris le 15 novembre 2007

La composition du patrimoine des ménages de 1997 à 2003

La Banque de France et l'Insee publient aujourd'hui les résultats d'une étude commune sur la composition du patrimoine des ménages entre 1997 et 2003, années de référence des deux dernières enquêtes Patrimoine de l'INSEE.

Cette étude combine une approche microéconomique fondée sur l'analyse des résultats des **enquêtes Patrimoine** et la vision macroéconomique donnée par **les comptes nationaux, financiers et non financiers,** établis conjointement par l'Insee et la Banque de France. Elle porte sur le patrimoine brut privé des ménages, et ignore donc l'endettement qui a éventuellement permis de constituer ce patrimoine, notamment dans sa composante immobilière.

Dans ce cadre, sont présentées les évolutions du patrimoine des ménages dans son ensemble et celles des patrimoines détenus par différentes catégories de ménages aux caractéristiques homogènes. L'étude permet également d'établir une classification des ménages en fonction des types d'actifs financiers qui composent leur patrimoine et d'identifier les caractéristiques des épargnants qui choisissent de détenir des actifs financiers risqués.

Les trois principaux enseignements de cette étude sont les suivants :

- 1 Le patrimoine brut privé des ménages a fortement progressé pour atteindre 6 077 milliards d'euros fin 2003, en hausse de 64 % par rapport à fin 1997, soit 8,6 % par an en moyenne.
- ➤ Cette forte progression est surtout due à l'évolution du patrimoine brut immobilier. Ainsi, celui-ci a augmenté de près de 86 %, contre 35 % pour le patrimoine financier. En conséquence, sa part dans la richesse totale des ménages s'est élevée de 58 % fin 1997 à 66 % fin 2003.
- ➤ Pourtant, les ménages ont davantage investi en actifs financiers qu'en actifs immobiliers : leurs flux de placement financier atteignent 83 milliards d'euros en moyenne par an contre 66 milliards pour leurs flux d'investissement en logements. L'accroissement du patrimoine brut privé des ménages s'explique donc principalement par la hausse des prix de l'immobilier.
- 2 Les inégalités de patrimoine privé se sont accrues avec de fortes disparités selon l'âge du ménage, sa catégorie sociale, sa taille, son lieu d'habitation
- Le patrimoine brut des 10 % des ménages les moins riches en termes de patrimoine est inférieur à 2 110 euros en 2003 contre 1 930 euros en 1997 alors que celui des 10 % les plus riches en termes de patrimoine est supérieur à 450 060 euros en 2003 contre 296 400 euros en 1997 (comparaisons en euros courants).
- Parallèlement, le patrimoine médian, c'est-à-dire le patrimoine tel que la moitié de la population dispose d'un patrimoine inférieur et la moitié d'un patrimoine supérieur, progresse un peu moins fortement que le patrimoine moyen (+39,0 %, contre +43,1 %), ce qui témoigne également d'une accentuation des disparités patrimoniales.

- En 2003, les **ménages âgés de plus de 70 ans** détiennent un patrimoine immobilier médian plus faible que celui de l'ensemble de la population.
- Moins de la moitié des personnes seules, avec ou sans enfant qui représentent près de 40 % de la population française sont propriétaires.
- Les ménages dont la personne de référence exerce une profession libérale détiennent le patrimoine privé médian le plus élevé (443 030 euros en 2003) et présentent la plus forte proportion de propriétaires (81,5 %) en 2003.
- Par ailleurs, le niveau d'études, tout comme le revenu avec lequel il est fortement corrélé, joue un rôle important dans l'accumulation de patrimoine : plus la personne de référence du ménage a un diplôme élevé, plus son patrimoine brut privé est important.
- La composition des patrimoines se révèle enfin très différente selon le lieu d'habitation des ménages. La part de l'immobilier dans le patrimoine brut des ménages habitant à Paris est en moyenne inférieure (43,2 %) à celle des actifs financiers, à l'inverse des ménages n'y habitant pas.
- 3 Le patrimoine financier des ménages s'est recomposé : renforcement de la part de l'assurance-vie au détriment de celle des autres produits d'épargne
- L'assurance-vie, dont la part dans le patrimoine financier des ménages est passée de 31,6 % en 1997 à 39,8 % en 2003, a attiré des flux de placement réguliers et importants : plus de 50 milliards d'euros chaque année.
- > S'agissant des placements en dépôts, les flux sur dépôts à vue ont été positifs chaque année entre 1998 et 2003, les ménages ayant cherché à maintenir une part relativement stable de leurs avoirs sous une forme liquide. Les livrets d'épargne et l'épargne logement ont été eux aussi régulièrement alimentés, sauf pendant les années 1999 et 2000.
- L'évolution des portefeuilles de valeurs mobilières reflète davantage celle des cours boursiers que des flux de placement. Si l'on cumule ces flux sur la période, il apparaît que les ménages ont été au total vendeurs nets d'obligations et d'actions cotées alors qu'ils ont été acheteurs nets de titres d'OPCVM. Au total, la part des valeurs mobilières dans le patrimoine financier des ménages ne s'est que légèrement réduite. La part des actions cotées s'est globalement réduite tout en fluctuant au gré des évolutions boursières avec un point haut en 1999-2000 avant l'éclatement de la bulle internet, et un point bas en 2002. La part des titres d'OPCVM a également fluctué mais dans de moindres proportions en raison de la plus grande diversité des actifs figurant dans le portefeuille des OPCVM.
- La détention d'actifs financiers risqués est plus marquée en 2003 qu'en 1997 : la part de ces actifs risqués dans le patrimoine financier des ménages est ainsi passée de 14,0 % en 1997 à 19,2 % en 2003, après un point haut à 23,8 % en 2000. Le développement des souscriptions de contrats d'assurance-vie en unités de compte, qui sont inclus dans les actifs risqués, a largement contribué à cette évolution. En 2003, le chef de ménage détenteur-type d'un actif financier risqué est un cadre qui perçoit un revenu élevé, détient un patrimoine important, vit dans un ménage sans enfant et est issu d'une famille dont les parents détenaient eux-mêmes des actifs risqués.

Cette étude fait l'objet d'une double publication : dans un dossier de l'ouvrage France Portrait Social 2007 de l'Insee paru aujourd'hui et sur le site de la Banque de France en avant-première du Bulletin n°167 de novembre 2007.

Internet : http://www.banque-france.fr